

LA SECURITE ROUTIERE

INTRODUCTION

Le diagnostic de sécurité routière a été établi à partir des données de la base MOSTAR du MET qui traite des accidents corporels. La période étudiée s'étend de 1995 à 2000, soit sur 6 années. Des comparaisons à l'échelon régional et national ont été effectuées à partir des statistiques annuelles des accidents éditées par l'Institut Belge pour la Sécurité Routière. Le diagnostic concerne l'ensemble des voiries de la zone d'étude y compris les autoroutes A4(E411) et A15(E42).

LE NOMBRE D'ACCIDENTS ET LEUR GRAVITE

Au cours de la période étudiée, 1 239 accidents corporels ont été recensés sur le territoire communal. Ces accidents ont fait 1 965 victimes se répartissant comme suit :

Communes	Accidents	Décédés	Blessés Graves	Blessés Légers
Gembloux	559	44	200	655
Perwez	241	4	45	319
Sombreffe	224	10	81	275
Walhain	158	6	42	199
Chastre	57	0	19	66
Total	1239	64	387	1514

Pour l'année 2000, la situation des 5 communes en matière du nombre et de la gravité des accidents est présentée ci-dessous (données IBSR - 2000).

Territoire	Nombre d'habitants	Nombre d'accidents corporels	Décédés	Blessés graves	Blessés légers	Acc./100 hab.	Gravité(*)
Sombreffe	7305	39	1	11	46	0,53	30,8
Gembloux	20484	83	4	20	103	0,41	28,9
Walhain	5412	27	1	6	34	0,50	25,9
Chastre	6487	12	0	2	18	0,18	16,7
Perwez	7057	39	0	6	48	0,55	15,4
Zone PICM	46745	200	6	45	249	0,43	25,5
Prov. Brabant wallon	349.884	1.398	48	188	1.742	0,40	16,9
Arr. Namur	282.727	1.262	50	288	1.472	0,45	36,0

(*) Gravité : tués + blessés graves pour 100 accidents

A l'intérieur de la zone d'étude, le nombre d'accidents par habitant est relativement homogène, à l'exception de Chastre qui présente un taux assez faible (18%). En ce qui concerne la gravité, celle-ci varie de 15 à 31

A titre de comparaison, les chiffres de la Province de Brabant wallon et de l'arrondissement de Namur sont présentés. Dans ces deux territoires, les proportions d'accidents sont semblables alors que la gravité est plus importante dans l'arrondissement de Namur.

La situation de la zone d'étude est comparable à celles des territoires en ce qui concerne le nombre d'accidents par habitant, et se positionne dans la moyenne en terme de gravité.

L'analyse au niveau communal, relève que Chastre et Perwez présentent un taux de gravité semblable à celui de leur province alors que Walhain possède un taux nettement supérieur. Gembloux et Sombreffe se situent en dessous de la valeur de leur arrondissement.

LA REPARTITION DES VICTIMES PAR MODE

Les 1965 victimes (tués, blessés graves et blessés légers) se répartissent comme suit :

- 79 piétons ;
- 56 cyclistes ;
- 3 cavaliers ;
- 153 conducteurs de deux-roues motorisés ;
- 1087 conducteurs de voitures voyageurs et assimilés (voitures mixtes, minibus, camionnettes) ;
- 12 conducteurs de poids lourds ;
- 7 conducteurs de tracteurs agricoles ;
- 1 conducteur de véhicules de transports en commun ;
- 567 passagers ou usagers d'un autre mode.

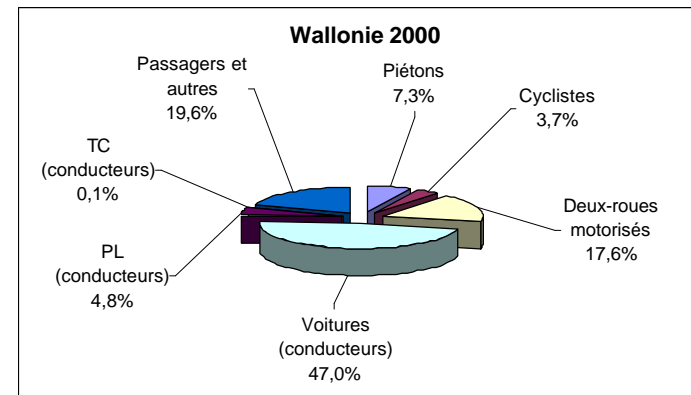
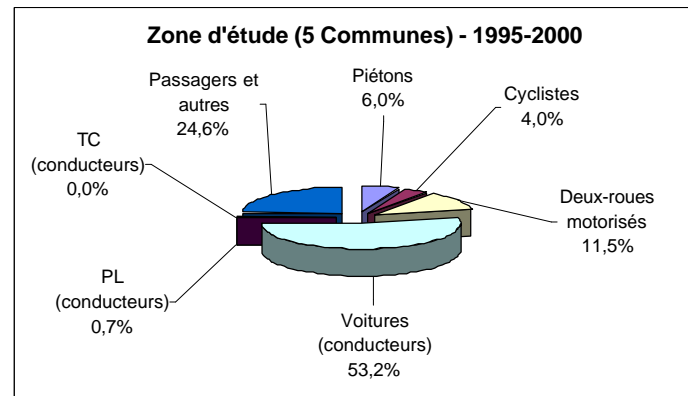
La répartition des victimes lourdes est la suivante :

Modes	Tués	Blessés graves
Piétons	6	21
Cyclistes	2	16
Cavaliers	0	2
Deux-roues motorisés	6	46
Voitures (conduc.)	38	202
Poids-lourds (conduc.)	0	3
Tracteurs agricoles	0	1
TC (conduc.)	0	0
Passagers et autres	12	96
Total	64	387

En ce qui concerne les accidents graves, l'implication des usagers dits "sensibles" (piétons, cyclistes, deux-roues motorisés) représentent près de 22 % des tués et blessés graves soit :

- 14 tués sur 64 (soit 22 %) ;
- 85 blessés graves sur 387 (soit 22 %).

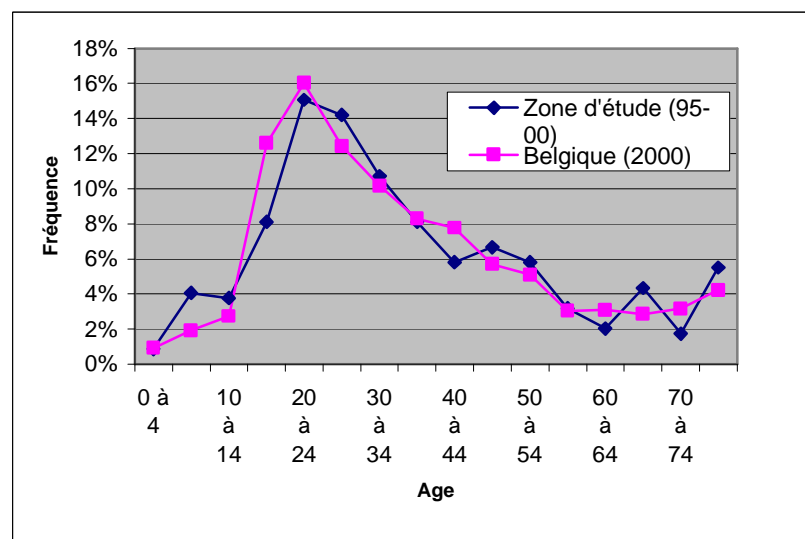
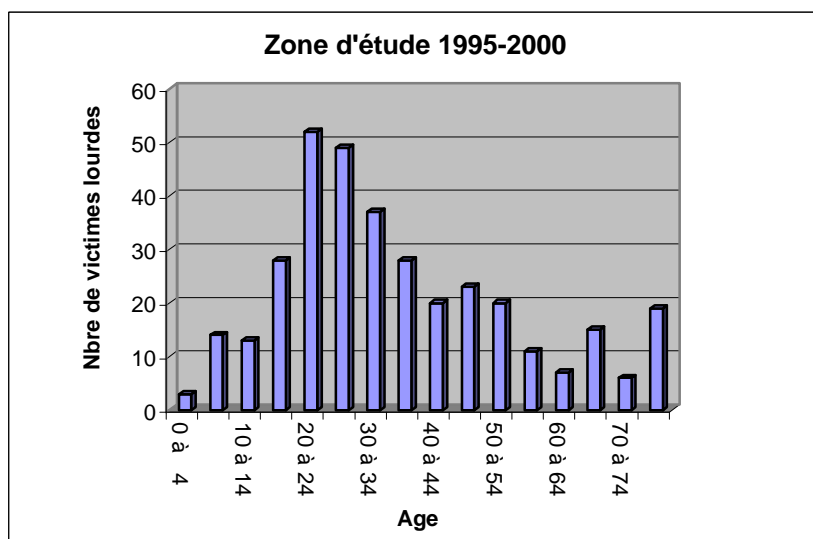
A titre de comparaison, les statistiques des victimes lourdes dans la zone d'étude ont été confrontées à celles de la région wallonne. On constate que les répartitions sont relativement semblables à l'exception des conducteurs de poids-lourds qui sont nettement moins représentés.



L'AGE DES VICTIMES

Le tableau suivant compare la répartition des victimes lourdes (décédés et blessés graves) de la zone d'étude avec les valeurs nationales.

age	0 à 4	5 à 9	10 à 14	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 45	46 à 49	50 à 54	55 à 59	60 à 64	65 à 69	70 à 74	+ de 74 ans
5 com.	1%	4%	4%	8%	15%	14%	11%	8%	6%	7%	6%	3%	2%	4%	2%	6%
Belgique	1%	2%	3%	13%	16%	12%	10%	8%	8%	6%	5%	3%	3%	3%	3%	4%



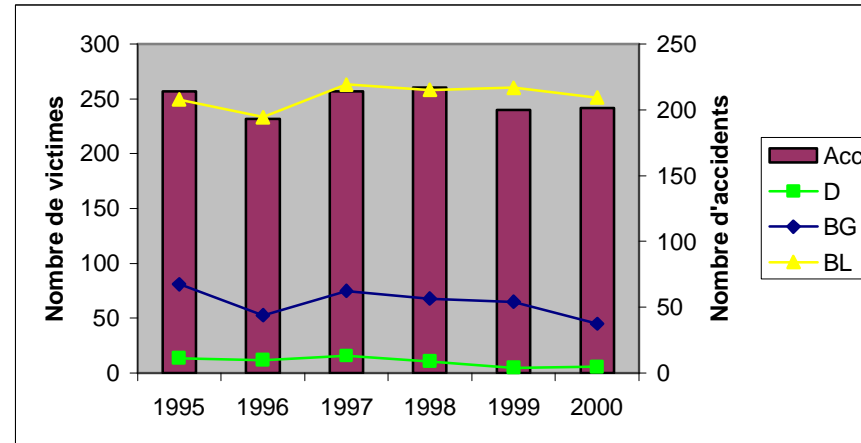
On constate en observant la ventilation des victimes lourdes selon leur âge que les tranches d'âge les plus impliquées dans des accidents graves sont comprises entre 20 et 30 ans. Cette situation est similaire à la moyenne nationale.

LA REPARTITION TEMPORELLE DES ACCIDENTS ET DES VICTIMES

L'EVOLUTION SUR LES 6 ANNEES ETUDIEES

Entre 1995 et 2000, le nombre d'accidents corporels constatés sur l'ensemble des 5 communes varie peu et est de l'ordre de 200 par an comme le présente le graphique ci-contre. Une certaine décroissance semble s'amorcer depuis 1999.

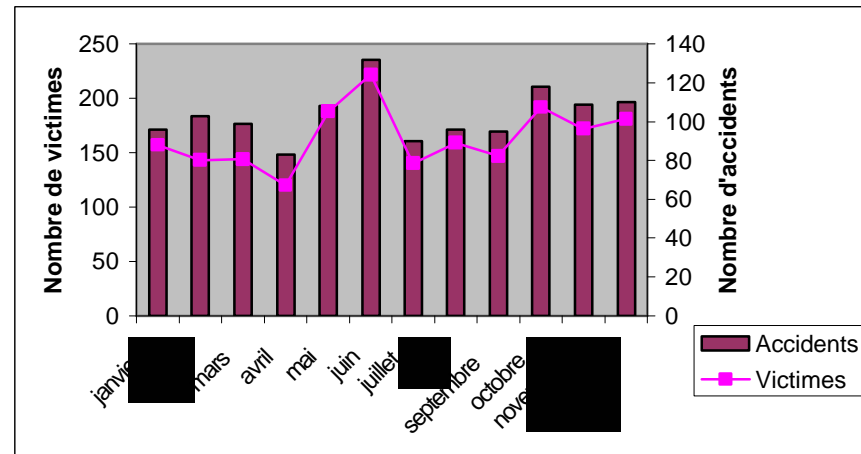
Cette décroissance est également constatée en ce qui concerne le nombre de victimes est leur gravité.



LA REPARTITION MENSUELLE DES ACCIDENTS ET DES VICTIMES

La répartition mensuelle des accidents corporels dans la zone d'étude est présentée ci-contre. Le mois le plus accidentogène est juin

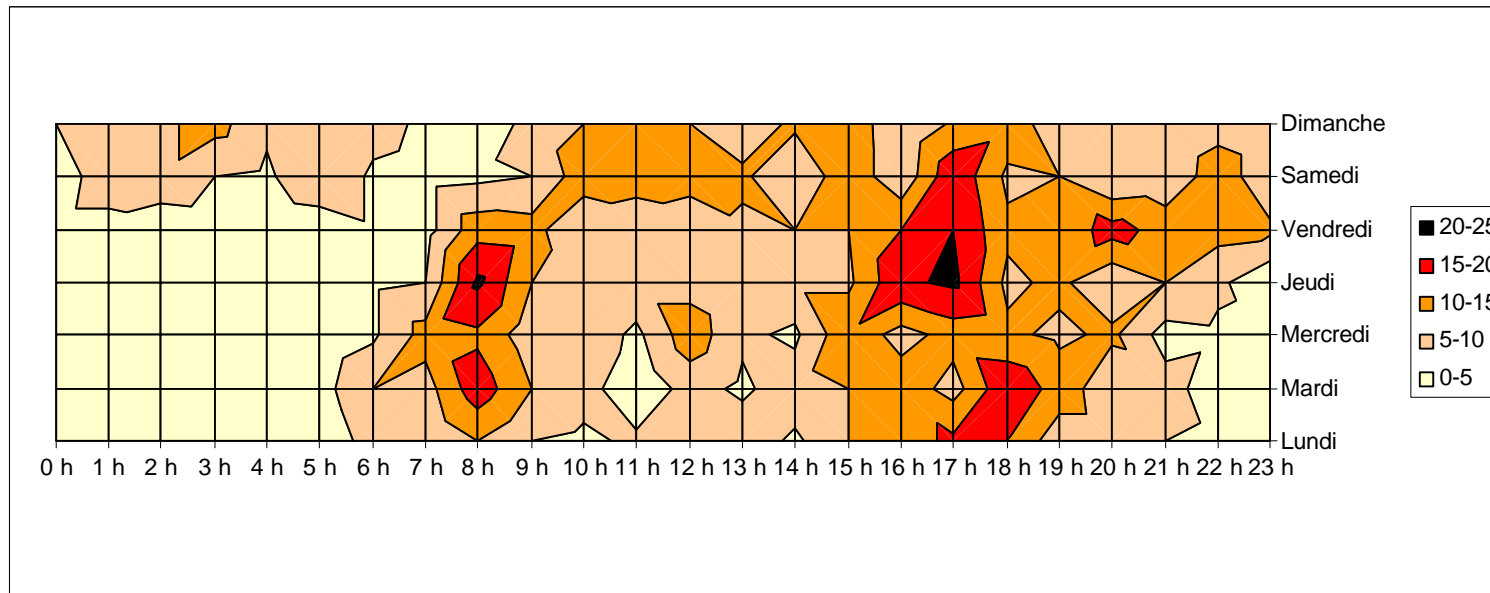
Le nombre de victimes suit les variations du nombre d'accidents.



LA REPARTITION DES ACCIDENTS AU COURS DE LA SEMAINE

Le diagramme suivant détermine les moments de la semaine les plus dangereux.

Les deux périodes de pointe (8h et 16-18h) sont bien visibles au cours des jours de semaine. Les nuits du week-end présentent également une plus forte densité.



REPARTITION SELON L'INFRASTRUCTURE

LES CARREFOURS

Sur les 1239 accidents recensés, 420 se sont produits à un carrefour (soit 34%). Ces accidents ont engendré 37 % des victimes.

	Carrefour	Victimes
Gembloux	36,7%	40,6%
Perwez	33,2%	38,3%
Sombreffe	37,5%	39,6%
Walhain	24,1%	24,7%
Chastre	22,8%	25,9%

Deux niveaux se retrouvent dans le détail par commune: d'une part, Gembloux, Perwez et Sombreffe où la proportion d'accidents à un carrefour est de l'ordre de 35 %, et d'autre part, Chastre et Walhain où ce taux est de l'ordre des 23 %.

LES AGGLOMERATIONS

De manière générale, les accidents en agglomération représentent quelque 38 % (476) et ont engendré 715 victimes (soit 36%). Cette statistique présente une forte variation d'une commune à l'autre.

	Agglo.	Victimes
Gembloux	42,4%	39,0%
Perwez	18,3%	19,0%
Sombreffe	48,7%	47,0%
Walhain	25,9%	22,7%
Chastre	78,9%	77,6%

LE STATUT DE LA VOIRIE

La répartition des accidents et de leur gravité en fonction du statut de la voirie se présente comme suit :

Voirie	Accidents	Décédés	Blessés graves	Blessés légers	Gravité
Autoroute	2,8%	0,0%	2,0%	2,1%	18,2
Route : Commune	22,7%	11,1%	19,4%	18,9%	23,3
Route :MET et Prov.	74,5%	88,9%	78,6%	78,9%	31,5

Commune	Autoroute	MET/ Prov.	Comm.
Gembloux	2	346	211
Perwez	47	147	47
Sombreffe	9	170	45
Walhain	48	52	58
Chastre	0	14	43

LES VOIRIES ACCIDENTOGENES

Le tableau ci-dessous reprend les statistiques concernant celles-ci. Pour rappel, la gravité est le nombre de blessés graves et de décédés pour 100 accidents.

Voirie	km	Accidents	Décédés	Blessés graves	Blessés légers	Gravité	Acc / km
A4	9,3	98	2	14	138	16	10,5
A15	2,5	9	0	4	11	44	3,6
N4	16,7	197	21	63	261	43	11,8
N29	28,6	270	23	88	239	41	9,4
N91	1,8	5	0	1	5	20	2,8
N93	12	102	2	52	126	53	8,5
N98	2,2	37	3	27	50	81	16,8
N243	7,7	56	1	11	87	21	7,3
N243a	2,2	3	1	1	1	67	1,4
N273	18,0	26	0	9	27	35	1,4
N912	3,5	8	1	5	5	75	2,3
N972	1,8	10	0	1	8	10	5,6
total	107,3	826	55	278	963	40	7,7

La N4 (197 accidents, 21 D, 63 BG, 261 BL, gravité : 43).

La N4 est l'un des axes les plus fréquentés de la zone d'étude avec près de 20.000 EVP/j (en limite nord). Les 197 accidents qui s'y sont produits en 6 ans se répartissent tout au long de la traversée de la zone avec cependant quelques points d'accumulation :

- Le carrefour à feux avec les rues de Blanmont et Hautbiermont (Nil-Pierreux) (8 acc., 0, 1, 15). Deux causes majeures : conflits entre les tourne à gauche et les va tout droit et, dans 2 cas, non-respect des feux.
 - Le carrefour « de Mogreto » à feux (Perbais) (4 acc, 0, 2, 5). Une seule cause : le non-respect des feux.
 - Le carrefour « des 3 Clés » avec la N29 aménagé en giratoire en 1998 (13 acc. dont 11 acc., 0, 2, 18 avant 1998). Les 2 accidents survenus après la construction du giratoire sont dus à des pertes de contrôle de véhicules seuls en cause : 4 blessés légers.
 - Le carrefour à feux avec l'avenue Maréchal Juin (5 acc, 0, 0, 5). Divers mouvements incriminés et un cas de non-respect des feux.
 - Le carrefour « Prince de Liège » avec l'avenue des Combattants (9 acc, 0, 1, 11). Divers mouvements incriminés.
 - Le carrefour à feux avec les rue l'Eglise et Tru Colau (Lonzée) (16 acc, 0, 2, 29). Majoritairement collisions de véhicules roulant dans le même sens et un cas de non-respect des feux.
- C'est le plus gros point d'accumulation de la N4 !**
- Le carrefour avec la rue Bois des Renards (Lonzée) (5 acc, 0, 2, 8). Tous les véhicules impliqués roulaient dans le même sens.

- La traversée de Beuzée (11 acc, 2, 3, 10). Essentiellement conflits entre la sortie de la rue de la Station avec les va tout droit de la N4 vers Gembloux.
- Le carrefour « Didi » (6 acc, 1, 2, 7) dont 1 seulement par perte de contrôle après la réalisation du giratoire (0,0,1).

Sur la N4, les accidents aux carrefours représentent 40% (3 décès). Les autres (près de 120 acc., 18 décès) se répartissent tout au long de l'axe. On peut y distinguer 14 accidents mortels : 7 collisions frontales (9 décès), 3 pertes de contrôle de véhicule seul en cause (3 décès) et le renversement d'1 cycliste, d'1 cyclomotoriste et de 2 piétons (5 décès dont 1 automobiliste).

Les autres accidents hors carrefour se sont généralement produits entre véhicules se déplaçant dans le même sens et sont de gravité moindre.

La N29 (270 accidents, 23 D, 88 BG, 239 BL, gravité : 41).

La N29 est le second axe avec la N4 qui traverse la zone de part en part (Sombreffe, Gembloux et Perwez). Elle supporte jusqu'à près de 20.000 EVP/j (entre l'A4-E411 et le giratoire de Thorembais-St-Trond). Elle fut le lieu, en 6 ans, de 270 accidents présentant les points d'accumulation suivants :

- Le carrefour avec la rue de Fleurus (Ligny) (3 acc, 0, 1, 4). Collisions par l'arrière de véhicule venant de Fleurus et tournant à gauche vers Ligny.
- Le giratoire avec la N98 (Ligny) (6 acc., 0, 3, 4). Dont 2 accidents. (0, 1, 1) par perte de contrôle après la réalisation du giratoire.
- La section comprise entre les bk 15,4 et 16,3 (7 acc., 4, 2, 6). Implication de véhicules seuls en cause (**essentiellement au cours des nuits du week-end**).
- Le carrefour « du Docq » (15 acc., 1, 2, 19). Les plus souvent, conflits entre les tourne à gauche et les va tout droit de sens opposé.
- La section comprise entre les bk 21,8 et 22,7 (11 acc., 4, 3, 8). Implication de véhicules seuls en cause (**3 décès au cours des nuits du week-end**).
- Le carrefour à feux avec les rues du Paradis et des Résistants (Gembloux) (10 acc., 0, 3, 15). Tous mouvements incriminés.
- Le carrefour à feux avec les rues de l'Agasse et Chapelle Marion (Gembloux) (6 acc., 0, 2, 9). Tous mouvements incriminés dont 3 non-respects des feux.
- Le carrefour avec la N4 (voir N4).
- Le carrefour avec la rue du Village (Sauvenière) (10 acc., 2, 10, 12). Tous mouvements incriminés

- Le carrefour avec la rue du Bois Buis (8 acc, 0, 3, 10). Les mouvements incriminés sont les traversées de la N29 et les insertions en tourne à gauche.
- La section comprise entre les bk 31,0 et 32,3 (5 acc., 0, 1, 4). Implication de véhicules seuls en cause.
- L'échangeur avec l'A4-E411 (15 acc., 0, 2, 18). Tous mouvements incriminés.
- Le carrefour avec la rue de la Chapelle (Orbais) (12 acc., 0, 2, 17). Le Mouvement le plus incriminé : collisions par l'arrière d'une voiture venant de Gembloux et voulant tourner à gauche vers Orbais (7 acc., 0, 2, 11 blessés légers).
- Le carrefour avec la N243 (10 acc, 0, 2, 8) dont 6 accidents après la réalisation du giratoire (0, 2, 4) (4 pertes de contrôle d'un véhicule seul en cause).
- Le carrefour avec la rue du Béguinage (Thorembais-les-Béguines) (4 acc., 1, 4, 5). L'insertion en tourne à gauche venant de Wastines semble être le mouvement le plus dangereux.

Les accidents aux carrefours représentent la moitié des cas et ont occasionné la moitié de décès. L'autre moitié des accidents s'est produite tout au long de la N29. Les accidents mortels (localisés) sont dus à diverses causes (collision contre un tracteur agricole, renversement d'un piéton et d'un motocycliste, perte de contrôle seul en cause, collision frontale, ...).

Cet axe est fortement emprunté par des poids lourds (proportion allant jusqu'à 20% des véhicules). Les 22 accidents impliquant un poids lourds ne représentent que 8% des cas et mais sont relativement graves puisqu'ils ont occasionné 4 décès, 11 blessés graves et 21 blessés légers.

La N91 (5 accidents, 0 D, 1 BG, 5 BL, gravité : 20).

Les 2,8 km de la N91 sur la commune de Perwez ne présentent pas de point d'accumulation.

La N93 (105 accidents, 2 D, 52 BG, 126 BL, gravité : 53)

Cet axe qui relie Nivelles à Namur traverse les communes de Gembloux et Sombreffe et présente les points d'accumulation suivants :

- L'échangeur Nord de l'A15-E42 (8 acc., 1, 2, 13). Tous les mouvements sont incriminés.
- Le carrefour avec les rues du Chêne et E. Coulon (Bothey) (6 acc., 0, 2, 12). Tous les mouvements sont incriminés.
- La section comprise entre les bk 13,0 et 14,5 (7 acc., 0, 7, 4). Implication de véhicules seuls en cause (2 sens).
- Le carrefour du Docq (voir N29).
- Les carrefours de part et d'autre de l'ancien passage à niveau dans Sombreffe :
 - Rues Hanoteau et de la Buse (5 acc., 0, 0, 6).
 - Rue Fiévet (4 acc., 0, 2, 10).Tous les mouvements sont incriminés
- Les 2 carrefours avec la N273 :
 - Chaussée de Chastre (3 acc., 0, 1, 6).
 - Chaussée de Ligny (5 acc., 0, 2, 4)

Sur les 46 accidents localisés dans la traversée de l'agglomération de Sombreffe, 6 (soit 13%) sont consécutifs à des manœuvres de demi-tour. Ceux-ci sont généralement d'une gravité plus élevée.

Le second accident mortel s'est produit dans la traversée de Mazy (bk 11) et a pour cause une perte de contrôle d'un véhicule seul en cause (age 17 ans – dimanche 4h).

La N98 (37 accidents, 1 D, 27 BG, 50 BL, gravité : 81)

La N98 présente le record en terme de gravité et de densité d'accidents (16,8 acc. /km) de la zone d'étude. Cette voirie a pour fonction au niveau de la zone d'étude de relier la N29 à l'autoroute A15-E42, tout en desservant le zoning de Sombreffe. Elle présente deux points d'accumulation :

- Le carrefour avec la rue des Pages (4 acc., 0, 1, 6). Généralement conflit entre les tourne à gauche vers le zoning et les va tout droit venant de Ligny.
- L'échangeur nord avec l'A15-E42 (12 acc., 1, 10, 16). C'est essentiellement les véhicules sortant de l'autoroute et tournant à gauche vers Sambreville qui rentrent en conflit avec ceux allant vers Ligny.

Les 2 autres décès sont dus d'une part à une collision entre une voiture et un cycliste et d'autre part à un accident non localisé.

La N243 (56 accidents, 1 D, 11 BG, 87 BL, gravité : 21).

La N243 traverse de part en part la commune de Perwez suivant un axe perpendiculaire à la N29. Les points d'accumulation d'accidents sont :

- Les carrefours avec la N243a (8 acc. 0, 3, 13). Toutes les collisions se sont produites entre véhicules roulant dans des directions perpendiculaires.
- Le carrefour avec la rue Odence (Orbais) (4 acc., 0, 5,1). Tous les mouvements sont incriminés.
- Le carrefour avec la N29 (voir N29)
- Le carrefour avec la rue des Communes (5 acc., 0, 1, 16). Outre un cycliste renversé dans sa traversée, les accidents se sont dus à des collisions par l'arrière de véhicules attendant au centre de la chaussée pour tourner à gauche.
- La section comprise entre les bk 16,1 et 16,3 fût le lieu de 4 accidents (4 blessés légers) impliquant des cyclistes et des cyclomotoristes renversés par des voitures lors de manœuvres de tourne à gauche ou à droite.
- La traversée d'agglomération de Perwez centre fût le lieu d'une série d'accident réparti tout au long de la traversée et impliquant des manœuvres de tourne à droite ou à gauche et n'occasionnant généralement que des blessés légers. Un accident mortel est cependant à déplorer : un piéton renversé (bk 17,3).

La N243a (3 accidents, 1 D, 1 BG, 1 BL, gravité : 67)

La N243a relie l'échangeur n°10 de l'A4-E411 à la N243 et fût le lieu de 3 accidents en 6 ans :

- une perte de contrôle seul en cause (**20 ans – dimanche 5h**).
- un cycliste seul en cause
- une voiture a percuté un tracteur qui manoeuvrait.

La N273 (26 accidents, 0 D, 9 BG, 27 BL, gravité : 35)

Les 26 accidents survenus sur cet axe relativement peu fréquenté (5400 EVP/j à Ligny et 2000 EVP/j à Chastre) ont impliqué :

- 9 véhicules seuls en cause avec perte de contrôle (entre la bk 0 et 6,5 - Sombreffe et à la bk 10,0 - St-Géry) ;
- 3 cyclistes (2 à Ligny et 1 à St-Géry) ;
- 2 piétons (à St-Géry et à Noirmont).

Cette voirie semble être relativement dangereuse pour les usagers faibles.

La N912 (8 accidents, 1 D, 5 BG, 5 BL, gravité : 75)

La N912 relie, en ce qui concerne la zone d'étude, le carrefour Didi (N4) à la N93 (zoning Créalys). Elle ne présente pas de point d'accumulation d'accidents particulier mais la gravité y est relativement élevée.

L'accident mortel a pour cause une collision frontale entre une voiture et un camion (rue Baty St-Pierre).

Rem : 5 accidents repris dans les statistiques de Gembloux sont en fait localisés sur le territoire de La Bruyère.

La N972 (10 accidents, 0 D, 1 BG, 8 BL, gravité : 10).

La N972 relie la place de Perwez à Aische-en-Refail. Sur les 10 accidents survenus sur cet axe relativement peu fréquenté (1600 EVP/j), 8 impliquent des véhicules seuls en cause (dont une moto et un vélo). Tous les accidents sont survenus hors agglomération (à l'exception du vélo cité plus haut).sans point d'accumulation.

Les accidents mortels sur les voiries communales

Sur la période étudiée (6 années), 6 accidents mortels sont survenus sur des voiries communales. Seules trois communes sont concernées :

Gembloux :

- Chemin de Grand-Leez : La perte de contrôle d'un conducteur ayant un malaise (79ans) a provoqué une collision frontale faisant un mort et un blessé grave.
- Route de Beuzet : un motocycliste seul en cause s'est tué dans une collision avec un poteau.
- Rue des Pages : un automobiliste seul en cause s'est tué lors d'une sortie de route.

Perwez :

- Rue de Tourinnes : un automobiliste seul en cause s'est tué dans une collision avec un arbre par temps de brouillard.

Walhain :

- Rue Chevequeue : le conducteur d'une voiture seule en cause a perdu le contrôle faisant 2 morts (**20 et 17 ans, un dimanche à 2h du matin**).
- Carrefour rue de la station # rue Dr Marie Thérèse : un autobus a renversé un cycliste à un carrefour (non-respect de la priorité).

Le cas des véhicules agricoles

La zone d'étude étant une région de grandes cultures agricoles, nous nous sommes intéressés à l'accidentologie des véhicules liés à cette activité.

Parmi les statistiques de sécurité routière des 5 communes, les faits impliquant un véhicule agricole ont été relevés et consignés dans le tableau de la page suivante.

La lecture de celui-ci amène aux commentaires suivants :

- Au cours des 6 années étudiées, 12 accidents de la circulation ont impliqué un véhicule de la catégorie « tracteur agricole » soit 1,3 % des accidents sur les routes numérotées. Ils ont pour conséquence 1 décès, 9 blessés graves et 9 blessés légers.
- La N29 est la plus concernée (7 cas sur 12).
- Les accidents dus à la lenteur du véhicule agricole ne représentent que 5 cas sur 12 mais sont généralement plus grave (1D, 7BG et 1 BL).
- Trois autres constatations sont également à faire sans toutefois pouvoir en tirer de conclusion, vu le nombre d'observations : les accidents ont eu lieu :
 - majoritairement au cours du 4ème trimestre
 - pour un tiers, la nuit
 - pour la moitié, le week-end

Résumé des accidents de la circulation impliquant un véhicule agricole (1995-2000)

Commune	Axe	bk	Circonstances	D	BG	BL	Jour	Heure	Mois	Luminosité
Gembloux	N4	38,7	Voiture percute par l'arrière un tracteur	0	0	1	Dim	17h	Avr	Jour
Sombreffe	N29	15,4	Voiture percute tracteur par l'arrière	1	0	0	Ven	19h	Oct	Nuit
Sombreffe	N29	16,6	Tracteur tournant à gauche percute par une voiture arrivant en sens opposé	0	0	1	Sam	10h	Mar	Jour
Sombreffe	N29	18,5	Voiture percute tracteur par l'arrière	0	2	0	Ven	21h	Oct	Nuit
Gembloux	N29	19,6	Tracteur tournant à gauche et percute par un camion qui est en train de le dépasser	0	0	2	Mer	11h	Juin	Jour
Gembloux	N29	20,3	Voiture percute un tracteur traversant la nationale	0	4	0	Lun	18h	Oct	Nuit
Gembloux	N29	23,0	Tracteur seul en cause	0	0	1	Jeu	9h	Fév	Jour
Gembloux	N29	29,5	Voiture percute tracteur par l'arrière	0	1	0	Sa	10h	Nov	Jour
Sombreffe	N93	17,0	Voiture tournant à gauche sur la N93 percute tracteur qui poursuit son chemin sur la nationale	0	0	2	Sam	19h	Oct	Jour
Sombreffe	N93	17,7	Tracteur sortant terrain privé renverse un cyclo A	0	0	1	Mer	8h	Oct	Jour
Walhain	N243a	0,5	Voiture percute tracteur qui manœuvre	0	0	1	Dim	20h	Sept	Jour
Gembloux	N912	15,9	Voiture percute un tracteur à l'arrêt au bord de la chaussée	0	2	0	Mer	6h	Déc	Nuit
				1	9	9	50% le WE		7 acc. le 4 ^{ème} trim.	8 jours/4 nuits

Les vitesses pratiquées

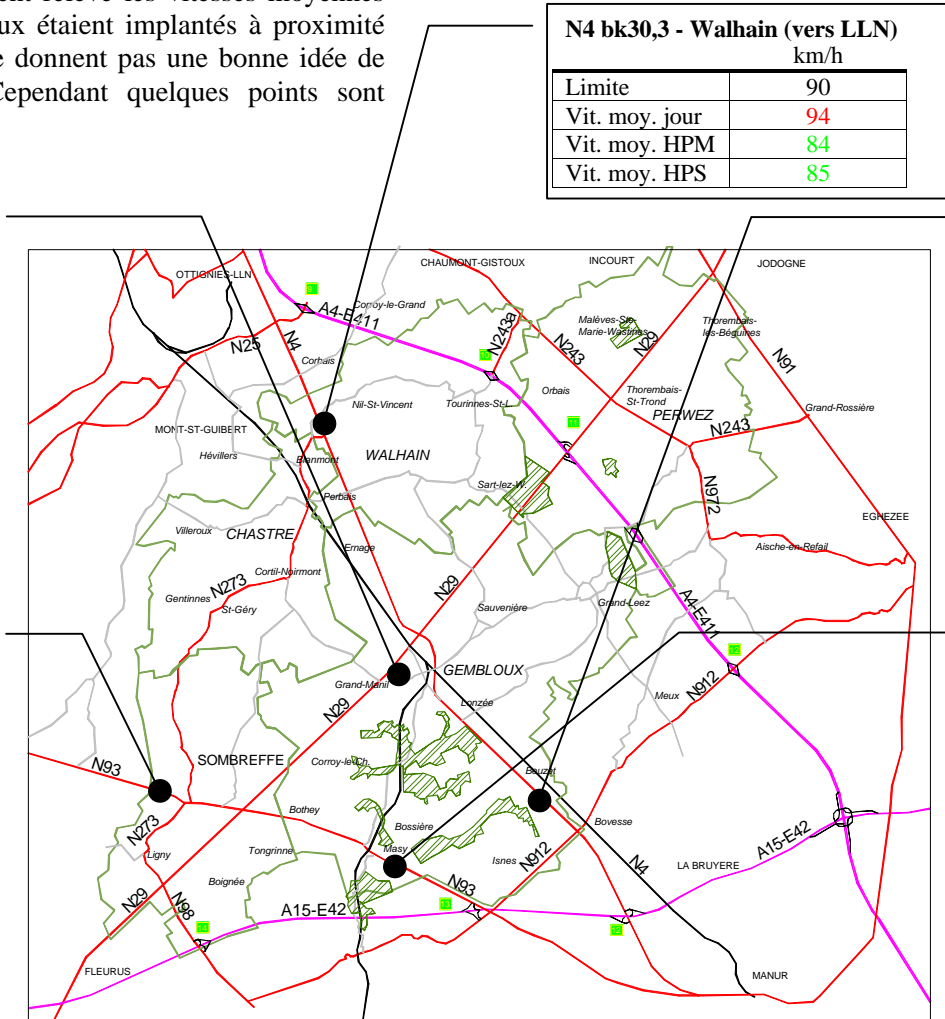
Un certain nombre de compteurs automatiques posés pour quantifier et caractériser le trafic ont également relevé les vitesses moyennes des véhicules. Beaucoup d'entre eux étaient implantés à proximité de carrefours et, par conséquent ne donnent pas une bonne idée de vitesses pratiquées en section. Cependant quelques points sont exploitables.

N29 bk22,5 – Gd Manil (vers Gx)	
km/h	
Limite	90
Vit. moy. jour	81
Vit. moy. HPM	67
Vit. moy. HPS	74

N29 bk22,5 – Gd Manil (vers Somb)	
km/h	
Limite	90
Vit. moy. jour	83
Vit. moy. HPM	76
Vit. moy. HPS	77

N93 bk18,0 – Sombr. (vers Niv.)	
km/h	
Limite	90
Vit. moy. jour	103
Vit. moy. HPM	91
Vit. moy. HPS	86

N93 bk18,0 – Sombr. (vers Namur)	
km/h	
Limite	90
Vit. moy. jour	90
Vit. moy. HPM	91
Vit. moy. HPS	84



N4 bk30,3 - Walhain (vers LLN)	
km/h	
Limite	90
Vit. moy. jour	94
Vit. moy. HPM	84
Vit. moy. HPS	85

N4 bk45,0 - Beuzet (vers LLN)	
km/h	
Limite	90
Vit. moy. jour	93
Vit. moy. HPM	89
Vit. moy. HPS	90

N4 bk45,0 - Beuzet (vers Namur)	
km/h	
Limite	90
Vit. moy. jour	94
Vit. moy. HPM	97
Vit. moy. HPS	94

N93 bk10,0 – Mazy (vers Niv.)	
km/h	
Limite	90
Vit. moy. jour	84
Vit. moy. HPM	88
Vit. moy. HPS	89

N93 bk10,0 – Mazy (vers Namur)	
km/h	
Limite	90
Vit. moy. jour	85
Vit. moy. HPM	89
Vit. moy. HPS	93